

CONTRIBUTION CARBONE POUR LA COMPENSATION CUMULEE DE 769 TONNES DE CO2 ÉMISES LORS DES 118^e CONGRÈS À MARSEILLE, 119^e À DEAUVILLE ET 120^e CONGRÈS À BORDEAUX :

• Reboisement de 51 hectares du Bois de Caudos sur la commune de Mios, en Gironde, dans la région Nouvelle-Aquitaine, touchés par un incendie afin de revitaliser cet espace naturel.

• Reboisement de 3 hectares du Bois de l'Oasis sur la commune du Château d'Almenèches, dans le département de l'Orne, en Normandie, sévèrement affectées par les attaques de scolytes, insectes ayant décimé une grande partie des arbres, provoquant un affaiblissement important de la structure forestière et compromettant la biodiversité locale.

• Évaluation des émissions de gaz à effet par le calculateur carbone entreprise de la Fondation GoodPlanet sur la base de la méthodologie Bilan Carbone® développée par l'ADEME.

• Compensation réalisée avec l'aide de l'entreprise Stock CO2 engagée pour renforcer la transparence et l'intégrité du marché de la contribution carbone volontaire.

UNE DÉMARCHE SYSTÉMIQUE DES RESULTATS QUI NE CESSENT DE PROGRESSER

L'Association Congrès des Notaires de France (ACNF) mène l'intégralité de son activité dans ce qu'il est convenu d'appeler les principes de responsabilité sociale, sociétale et environnementale. Elle anime l'ensemble des parties prenantes avec lesquelles elle interagit : l'ensemble des participants, les équipes bénévoles, salariées et la soixantaine d'entreprises prestataires.

L'ACNF prend également à sa charge l'ensemble des coûts liés à la collecte et au traitement des déchets, calcule ses émissions de CO2 sur le calculateur Good Planet et investit dans un mode de compensation auprès de la société Stock CO2.

Cette démarche s'appuie sur 4 leviers d'action :

VOLONTARIAT

Bien qu'il ne soit pas soumis au respect des normes du développement durable, le Congrès s'efforce de les suivre, méthodiquement.

INTÉGRITÉ

Rechercher avec sincérité à conduire l'activité sous les principes de la RSE.

TRANSPARENCE

Rendre compte des réalisations dans un rapport d'activité extra-financier.

HOLISTIQUE

L'ensemble de la chaîne de production est challengé en continu sur les engagements RSE : impact écologique, éthique des affaires, attachement à collaborer avec une diversité d'acteurs économiques et sociaux locaux menant leur activité de manière responsable.

• **68% des déchets recyclés lors du 118^e Congrès**

• **73,37% lors du 119^e Congrès**

• **100% lors du 120^e Congrès**

DES TRAVAUX JURIDIQUES DURABLES & D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Les travaux du Congrès des notaires de France sont une source d'évolution du droit. Plus de 200 textes de nature législative, réglementaire et jurisprudentielle sont issus de ses travaux depuis 1953 (inventaire au 9 septembre 2025).

Consulter les suites législatives :



MÉCENAT

- Depuis le 118^e Congrès, une opération d'arrondi d'inscription de 5€ (pour le 121^e Congrès : don aux Œuvres de la Mie de Pain.)
- Pour le 120^e Congrès : Taxe d'apprentissage reversée à la fondation d'Auteuil.
- Soutien à l'Association Territoire et Consciences.
- Don à la Fondation pour le droit continental.
- Soutien au fond Etienne Fatôme.

ÉDITIONS

- Réduction progressive des volumes d'impression et diminution des formats.
- Utilisation de papiers certifiés, d'origine européenne, certifié matières issues de forêts gérées durablement (PEFC 70%) ou jusqu'à 50% recyclés.
- Encres végétales ou blanches.
- Pochettes de badge et cordons en matériaux recyclables récupérés en fin de Congrès pour réutilisation (près de 1 000 ont été récupérés au 120^e Congrès).
- Suppression des marquages datés, si utilisation récurrente.
- Sollicitation d'entreprise adaptée, employant majoritairement des personnes en situation de handicap.

LIEU D'ACCUEIL DU 121^e CONGRÈS

Sud de France Arena, lieu d'accueil du 121^e Congrès et de son exposition, est titulaire d'une certification ISO 20121. Au quotidien, il place la RSE, au cœur de sa stratégie, autour de 3 axes :

Améliorer l'exploitation et le confort de tous les usagers du complexe événementiel ;

- Développer une empreinte positive sur le territoire ;
- Limiter l'impact sur l'environnement.

Quelques exemples :

Consommation d'énergie et d'eau :

- Site équipé de sources lumineuses à basse consommation LED et de sous-compteurs par hall pour l'électricité, le gaz et l'eau.
- Robinets «intelligents» avec des cellules de détection / réduction du temps d'écoulement ainsi que leur débit.
- Panneaux solaires sur le toit de la Sud de France Arena.
- Isolation des portes et réduction des passages d'air par la pose de joints brosse.

AMÉNAGEMENTS ET ÉQUIPEMENTS

Aménagement des accueils, bar snack et restaurant des congressistes

Réalisation des accueils, confiée à une entreprise locale utilisant du matériel en location de type modulaire, ne générant pas de déchet.

Embellissement des sols limités à quelques empreintes de moquette recyclable (dont une part est récupérée pour une seconde vie par des associations).

Aménagement du restaurant des Congressistes : location de cloison bois / habillage coton dont une part fabriquée en coton recyclé «GREENLINE» / embellissement limité des sols, par moquette recyclable.

Signalétique :

- Prestataire local (Vendargues), labellisé «Imprim'Vert» ;
- Utilisation de support en carton recyclé ;
- Optimisation des formats afin de réduire les chutes de matériaux ;
- Unité de production équipée de panneaux solaires ;
- Livraison en véhicules hybrides et électriques ;
- Partenariat local avec Cycling France.

Auditorium :

Utilisation de matériel propre au site pour délimitation de la salle, support d'accroche d'éléments pour son, lumière, projection + une part des écrans installés sur scène.

Intervention d'une entreprise certifiée Iso20121 pour le matériel de son, lumière, caméra.

Matériel informatique (postes d'édition, postes de contrôle) :

100% du matériel informatique et réseau du 121^e Congrès, est fourni par une entreprise, certifiée Iso 20121, engagée au quotidien en matière de RSE (management responsable, santé et sécurité des personnels, préservation de l'environnement).

Bureaux et salles de réunions :

L'ensemble des bureaux et salles de réunions, utilisés pour le 121^e Congrès est équipé de poubelles à tri multiples.

RESTAURATION

Sélection de prestataires en fonction de leurs engagements environnementaux et sociaux. Environ 15 000 repas sont servis durant l'année (en phase de préparation) et pendant le congrès, représentant près de 15 tonnes de nourriture. L'impact de procéder à des choix responsables est donc significatif.

Les entreprises sélectionnées pour la restauration du 121^e Congrès sont toutes détentrices de la norme Iso20121, laquelle aborde le management de l'intégration et le développement durable tout au long du cycle de management de l'événement.

Les déjeuners et la réception officielle sont imaginés et préparés par les traiteurs Cabiron et Husser dont les chartes RSE s'appuient sur 4 piliers : le devoir d'inclusion, le devoir de vigilance, le devoir d'intégrité, le devoir de transparence.

Voici les mesures prises pendant le 121^e congrès :

- Valorisation du territoire d'accueil et promotion des circuits courts avec une traçabilité des produits.
- Rationalisation des formats de restauration avec une légère réduction des protéines animales au profit de protéines végétales et une offre de repas végétarien.
- Tri, et gestion des déchets à l'appui de filières de traitement des déchets organiques vertueuses et réduction drastique des matières plastiques au profit de matériaux réutilisables.
- Mobilier, set de table et nappage réutilisables.
- Lutte contre le gaspillage alimentaire et gestion des surplus grâce aux dons à des associations locales.
- Calcul du bilan carbone et contribution de compensation.
- Redistribution des repas non consommés à des associations solidaires présélectionnées dont l'Association humanitaire de Montpellier..

Dans cette démarche, l'ACNF veille également à ce que les prestations proposées aux exposants respectent la vision et les actions RSE portée par le 121^e Congrès, en bonne collaboration avec Sud de France Arena brosse.

L'EXPOSITION, LES EXPOSANTS

Les exposants du 121^e ont été sensibilisés aux enjeux RSE du Congrès. Pour rappeler ces enjeux et répondre aux interrogations, un atelier a été organisé.

Une liste de bonnes pratiques a été communiquée dans le guide technique de l'exposition

Parmi ces actions :

- Proposer des aménagements réutilisables et adaptables.
- Indiquer la provenance des matériaux utilisés, ainsi que la nature, le pourcentage et les différentes filières de recyclages des matériaux.
- Récupérer des éléments des décors pour une utilisation post Congrès.
- Utiliser des bois certifiés PEFC® ou FSC® d'origine française ou européenne pour la construction d'éléments de décor et de mobilier.
- Installer des planchers et revêtements de sol, réutilisables ou recyclables (ex: moquette en dalle, sol stratifié, utilisation de chutes pour la réalisation de planchers techniques...).
- Produire une signalétique utilisant des supports et encres respectueux de l'environnement (pas ou peu de PVC, encre végétale ou éco solvant, procédé SwissQprint et Greentech).
- Depuis plusieurs éditions, les exposants du Congrès sont régulièrement sensibilisés aux enjeux RSE (dossier commercial, guide technique, réunions d'information).
- Éviter l'utilisation massive de films plastiques pour l'emballage des éléments de construction, de mobilier et de décors.
- Mettre en place des équipements et appareils électroniques non-énergivores privilégiant des appareils dont la classe énergétique se rapproche du « A ».
- Trier systématiquement, les déchets liés à la production des stands (emballages, plastiques, bois, tissus, revêtements de sol...).
- Intégrer un disjoncteur spécifique pour l'éclairage du stand, permettant (dans l'hypothèse d'un branchement 24/24) de limiter la consommation électrique en dehors des horaires d'ouverture au public.
- Prendre appui sur des équipes d'installation locales ou régionales, disposant d'agréments, de normes ou de certification (ex : ISO20121...).
- Recourir à un transporteur signataire de la charte « Objectif CO2 ».
- Respecter les consignes de sécurité et le port des EPI.
- Utiliser du papier recyclé ou éco-labellisé.
- Limiter la distribution de cadeaux sur les stands.

Travailler avec des prestataires menant des actions de politique sociétale (insertion des personnes en difficulté, transmission des savoirs faire, dialogue, équité).

ACTIONS PROPOSÉES AUX PARTICIPANTS

- Limiter les bouteilles d'eau en plastique.
- Emporter une gourde et la remplir à l'eau des points d'eau potable du lieu d'accueil du Congrès.
- Limiter les documents emportés à ceux qui sont vraiment utiles.
- Résister à la tentation des petits cadeaux offerts sur les stands.
- Réserver un accueil bienveillant aux initiatives.
- Utiliser les poubelles de tri sélectif mises à disposition.
- Restituer le cordon de badges et la pochette de badge en fin de Congrès.
- Préférer le train entre le domicile et la ville accueillant le Congrès.
- Utiliser le service de navettes collectives lorsque mis en place.
- Faire un don de 5€ au moment de leur inscription, reversés à une association ou fondation caritative.
- Aller rencontrer les exposants, en particulier les associations et les fondations philanthropiques et les organismes menant une politique d'accueil de personne en situation de handicaps (parcours «NOTAIRES ET HANDICAP»).
- Mise en place d'un pass transport utilisant l'ensemble du réseau de transport en commun de Montpellier.

